

# Modalités de paiement



## Fonctionnement



Vous pouvez maintenant régler la cantine et les études de vos enfants directement en ligne par PayFIP (service dématérialisé est accessible 24h/24 et 7j/7 vous permettant de régler vos factures par carte bancaire).



## Au guichet



- Par chèque
- En espèce
- Par carte bancaire



## A savoir



Pour les familles n'ayant pas encore de compte sur le portail. Préalablement, vous devrez obtenir vos identifiants en contactant la Caisse des Écoles par téléphone ou sur place en mairie aux horaires d'ouvertures.



Mme Catherine EVRARD  
03 27 59 69 01  
DIRECTRICE DE LA CAISSE DES ÉCOLES

## Horaires d'ouverture

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 08H30 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H30

## CONTACT

03 27 59 69 10

Valérie SCOTH

## Infos

<https://fourmies.portail-familles.app>

<https://www.fourmies.fr>

Service Affaires Scolaires

Mairie de Fourmies – Place de Verdun – 59610  
FOURMIES

fourmies  
Entreprendre et réussir

# Caisse des Écoles Publiques



Vos services  
en toute  
simplicité



 [vscoth@fourmies.fr](mailto:vscoth@fourmies.fr)  
[iguillaume@fourmies.fr](mailto:iguillaume@fourmies.fr)

 03 27 59 69 10  
03 27 59 69 13



## Le portail famille



Vous êtes parents d'enfants fréquentant les écoles publiques de Fourmies, cette application est pour vous !

Afin de simplifier vos démarches, nous mettons à votre disposition un portail famille qui vous permet de réaliser toutes les opérations en ligne :

Réservation et annulation des repas

Réservation et annulation des études surveillées

Actualisation de vos informations personnelles, celles du foyer ou des enfants

Paiement en ligne via un espace entièrement sécurisé

Visualisation, impression de vos factures

Fournir vos pièces justificatives

Consultation des menus en ligne ou sur place

Ce portail numérique, accessible 24h/24, est une véritable interface facilitant l'échange entre les parents et les services de la Ville



## Infos pratiques



La Caisse des Écoles enverra à chaque famille qui en fera la demande un mail comportant les identifiants nécessaires à la création de ce compte.

Les demandes d'identifiants sont à adresser par mail à [vscoth@fourmies.fr](mailto:vscoth@fourmies.fr) ou [iguillaume@fourmies.fr](mailto:iguillaume@fourmies.fr), par téléphone au 03 27 59 69 10 ou 03.27.59.69.13

## Réservations

Cette réservation anticipée a pour but de faciliter la commande des repas à la société de restauration, le plus précisément possible et ainsi d'éviter les pertes. Toute modification de réservation peut être effectuée à tout moment et jusqu'à **3 jours à l'avance** auprès de Mesdames **Valérie SCOTH** et **Ingrid GUILLAUME**, service des cantines, en Mairie ou par téléphone au 03.27.59.69.10 ou 03.27.59.69.13

## Attention

En dehors des délais de réservation un repas de substitution (entrée - raviolis - dessert) vous sera proposé. Aucune denrée alimentaire provenant de l'extérieur ne sera autorisée (sauf PAI).



## Restauration Scolaire 2024/2025



### tarifications

#### maternelles

- Élève de maternelle de Fourmies : 3,25 €
- Élève de maternelle de l'extérieur : 3,75 €

### tarifications

#### élémentaires

- Élève de primaire de Fourmies : 3,70 €
- Élève de primaire de l'extérieur : 4,20 €
- Étude surveillée : 1,00 €

### tarifications

#### CCAS

- Élève de maternelle pris en charge par le CCAS : 0,65 €
- Élève d'élémentaire pris en charge par le CCAS : 0,75 €
- Prise en charge étude surveillée par le CCAS : 0,20 €

### Les allergies

#### alimentaires

- Mise en place d'un panier-repas dans le projet d'accueil individualisé (PAI)
- La famille assure la responsabilité de la fourniture du repas, du conditionnement et du transport

### Menu

#### unique

- La gestion des cuisines ne permet pas de délivrer des repas de substitution (végétarien, végétan, sans porc..)